

RECHERCHES SUR LES FEMMES
et
RECHERCHES FÉMINISTES

Présentation des Travaux

1984-1987

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Points de vente : programme recherches sur les femmes
et recherches féministes, 49, rue Mirabeau, 75016 PARIS
Librairie du CNRS

INTRODUCTION

« Les féministes entrent au CNRS », annonce *le Monde* du 27 mars 1984, dans un bref résumé de la conférence de presse tenue au ministère des Droits de la femme le 22 mars 1984 et consacrée au thème « Les femmes et la recherche ». En octobre 1983, cette reconnaissance officielle s'était concrétisée par la création d'une Action thématique programmée (ATP) « Recherches sur les femmes et recherches féministes » auprès du département des Sciences de l'homme et de la société du CNRS.

AUX ORIGINES DE L'ATP

L'existence de cette ATP est directement liée au colloque de Toulouse de décembre 1982. Ce colloque national « Femmes, féminisme, recherche » a réalisé une mobilisation sans précédent, en réunissant plus de 800 chercheuses. Ce n'était pas le fruit d'une génération spontanée, il avait été précédé d'un certain nombre d'autres manifestations qui, depuis 1975, ont jalonné le développement de cette recherche.

A Aix en 1975, sous l'impulsion du Centre d'études féminines de l'Université de Provence (CEFUP), se tenait un colloque sur « Les femmes et les sciences humaines ». Dans la douceur du printemps provençal, au couvent de la Sainte-Baume, 200 chercheuses et chercheurs s'interrogeaient sur l'état de la réflexion dans leur discipline. A noter une forte dominante littéraire et psychanalytique et d'ardentes discussions sur la voie à suivre.

Ce colloque fut suivi de plusieurs autres, plus spécialisés, mais toujours pluridisciplinaires : 1978 à Paris VIII-Vincennes, « Les femmes et la classe ouvrière »; 1980 à Lyon, « Les femmes et le travail »; corrélativement des groupes d'études se créaient dans les universités : après le Centre d'études féminines à l'Université de Provence (CEFUP) en 1972, le Centre lyonnais d'études féministes (CLEF) à l'Université de Lyon II, l'Institut de recherche et

d'études féminines (IREF) en 1974 à l'Université de Paris VIII-Vincennes, le Groupe d'études féministes (GEF) en 1975 à l'Université de Paris VII, le Groupe de recherche et d'information d'études féministes (GRIEF) en 1978 à l'Université de Toulouse-le Mirail. S'étaient organisés aussi dès 1970 divers enseignements notamment en littérature, en droit et en histoire. En 1974, Paris VIII-Vincennes créait un DEA et un Doctorat de 3^e cycle d'études féminines tandis que des séminaires de sociologie s'ouvraient au CNRS.

Parallèlement allaient se développer bulletins et revues : 1977, *Questions féministes*, première revue féministe théorique en France; 1979, le *BIEF* d'Aix-Marseille et la même année *Pénélope, Cahiers pour l'histoire des femmes* (qui se sont arrêtés en 1985 après 12 livraisons); 1981, *Nouvelles Questions féministes*, et les numéros spéciaux du *GRIEF*.

Ce développement de la recherche « dans l'institution » était lié à son essor « hors institution », comme on disait alors et comme en témoigne notamment le séminaire Limites-Frontières qui fonctionne à Paris depuis 1980. Entre les deux, bien des communications, des ouvertures, ne serait-ce que par les personnes. L'une et l'autre cherchaient à répondre au mouvement des femmes en son sens le plus large, à toutes les questions et remises en question qu'il suscitait.

En janvier 1982, s'est tenu à Paris, le colloque sur la recherche et la technologie qui, réunissant plus de 20 000 participants, a constitué la plus large consultation de scientifiques jamais réalisée en France. En raison de ses ambitions sociales et politiques — prendre très largement en compte la demande sociale en insistant sur le changement des mentalités — il constituait un lieu privilégié pour témoigner du développement en cours depuis dix ans dans un nouveau domaine de recherche.

Dans ce cadre, a été organisé à l'ancienne Ecole polytechnique le 12 janvier 1982, un « atelier » sur les études féministes regroupant environ 200 déléguées venues de toute la France. Le succès de cet « atelier » a permis d'obtenir le financement, par le ministère de la Recherche et par le ministère des Droits de la femme, du premier colloque national consacré aux recherches sur les femmes et recherches féministes qui s'est tenu à Toulouse en décembre 1982.

Les quelque 137 communications écrites et les synthèses présentées dans les différentes commissions donnent une assez bonne idée de l'état de la recherche dans les diverses disciplines : on les trouvera consignées dans les *Actes du colloque* (1) Ceux-ci comportent également des propositions relatives aux structures souhaitables pour l'organisation et le développement des recherches féministes et sur les femmes en France, qui rejoignaient alors

les propositions du rapport de Maurice Godelier (2) quant à la création de *dix fronts stables intersciences* destinés à faciliter les échanges autour d'objets neufs : « Nous avons déjà montré toute l'importance et l'urgence de la création d'une commission interdisciplinaire consacrée aux recherches sur les femmes et aux études féministes. Non seulement cette création serait un acte officiel de reconnaissance et de légitimation des recherches jusqu'ici marginalisées et dédaignées, mais elle permettrait aussi des convergences et des confrontations de recherches qui, faites en dehors des institutions, ont le plus grand mal à se rejoindre. Enfin, les moyens matériels mis à la disposition des chercheurs permettraient d'envisager la définition et la poursuite de programmes de plus long terme ».

Les recherches sur les femmes souffrent du découpage disciplinaire du CNRS et de l'Université. Exclues dans certains secteurs (biologie, psychologie), contraintes de se déguiser pour exister dans d'autres (anthropologie, linguistique), ou confinées dans des domaines restreints dans les disciplines où elles sont menées ouvertement (sociologie, histoire, droit, économie), ces recherches sont conceptuellement minorées et dépourvues de moyens. D'où la proposition d'une section interdisciplinaire et transversale au sein du CNRS, alors divisé en 45 sections.

Cette proposition d'une structure autonome et globale répondait aux spécificités des recherches féministes. Sans sous-estimer le risque de ghetto, il semblait prioritaire de doter ce champ de recherche de moyens institutionnels à la mesure de son potentiel. Cet objectif n'était d'ailleurs nullement contradictoire avec celui de l'expression d'un point de vue féministe qui s'en trouvait ainsi légitimé à l'intérieur de chaque discipline.

La rigidité du découpage dans le CNRS est partiellement corrigée par l'existence de programmes, plus souples, impulsés par la direction scientifique, le plus souvent à la demande du milieu. Ces programmes interdisciplinaires et thématiques sont lancés pour des durées variables, avec des budgets eux-mêmes variables. Des ATP, faiblement dotées et de courte durée, ont une mission incitative, elles doivent permettre de dégager des axes sensibles et de constituer des équipes dynamiques. C'est cette formule qui a été retenue comme exploratoire et propre à susciter des structures de plus longue durée.

Créée pour quatre ans en 1983, l'ATP « Recherches sur les femmes et recherches féministes » a fait l'objet d'un contrat de programme entre le CNRS et le ministère des Droits de la femme (MDF). L'action annuelle engagée était d'environ 1 250 000 francs, le MDF assurant un cofinancement de 250 000 francs par an.

Ainsi, l'ATP apparaissait comme une réponse — partielle il est vrai — aux besoins existants : par sa création, le CNRS faisait

2 — *Les Sciences de l'homme et de la société en France : analyse et propositions pour une politique nouvelle*, Fayard, 1982.

acte de reconnaissance du domaine, et instaurait de fait une situation nouvelle en France, une dynamique positive.

HISTOIRE D'UN FONCTIONNEMENT

L'organisation scientifique de l'ATP est assurée par un *Comité* de vingt membres. Ainsi que pour toute ATP, le Comité est constitué pour moitié de représentantes élues par les sections du Comité national du CNRS, et de membres nommés choisis parmi les enseignants et chercheurs engagés dans les études féministes et sur les femmes. A l'origine, le Comité comportait les représentants officiels du CNRS, du ministère des Droits de la femme et du ministère de la Recherche et de l'Industrie. Enfin un certain quota de membres de rang A (professeurs d'Université, directrices de recherche au CNRS), une variété suffisante de disciplines, une représentation de la province ont été respectés.

Les attributions principales du Comité scientifique sont les suivantes : la détermination des thèmes de recherche, la sélection des projets présentés, le suivi des recherches, l'examen des rapports intermédiaires, l'évaluation des résultats et leur valorisation.

Chaque projet sélectionné est plus particulièrement suivi aussi bien sur le plan scientifique qu'administratif ou financier par deux membres rapporteurs du Comité.

L'ATP ne vise pas à couvrir l'ensemble des recherches féministes et sur les femmes. L'objectif explicite qui a présidé à la rédaction des *appels d'offres* est de constituer un corps de travaux favorisant des avancées théoriques et empiriques sur quelques *axes prioritaires* encore peu explorés. Par souci de cohérence, nous avons été conduites à exclure en effet des thèmes où des recherches féministes et sur les femmes existaient déjà : le travail, la famille, l'éducation par exemple. Le CNRS offrait par ailleurs d'autres ATP ou programmes de recherches susceptibles de les promouvoir (PIRTTEM, ATP « Maladie, santé, société », ATP « Tiers monde et pays en voie de développement ») et vers lesquels nous avons orienté certains projets. Trois axes ont été ainsi proposés pour le premier appel d'offres (3) :

— L'axe A : « *Analyse critique de la conceptualisation des sexes* » met l'accent sur la dimension épistémologique, sur l'évaluation des problématiques et de leur pouvoir explicatif, sur la

3— Un nouvel axe (axe D) portant sur le travail domestique a été introduit dans le second appel d'offres dont les résultats feront l'objet d'un deuxième volume des travaux 1986-1988.

déconstruction des grandes catégories conceptuelles et la critique féministe des sciences.

— L'axe B : « *Femmes, Etat, droit et société* » concerne l'étude de certains mécanismes institutionnels de production et de reproduction des inégalités entre sexes.

— L'axe C : « *Mouvement des femmes, pratiques des femmes* » est orienté vers une étude historique et comparative du mouvement de libération des femmes des années 1970 et des pratiques militantes et culturelles des femmes au XX^e siècle.

La diffusion de l'appel d'offres a touché environ 1700 chercheuses répertoriées dans des fichiers divers (colloque de Toulouse, revues féministes, associations). Cet appel a fait également l'objet de l'annonce officielle du CNRS auprès de l'ensemble des chercheurs et universitaires, comme c'est le cas pour ses différents programmes. Par ailleurs, les informations concernant l'ATP ont été diffusées par les associations régionales d'études féministes créées à l'issue du colloque de Toulouse

133 projets ont été soumis au Comité d'ATP, 47 ont été présélectionnés, 37 ont été finalement retenus après audition. Ils se répartissent ainsi :

Axe A	34 dossiers présentés	10 retenus	32 %
Axe B	29 dossiers présentés	10 retenus	34 %
Axe C	53 dossiers présentés	15 retenus	28 %
Divers	17 dossiers présentés	2 retenus	10 %
TOTAUX	133	37	27 %

Les deux dossiers « Divers » ont été classés dans l'axe C.

Pour effectuer la sélection parmi ces projets, le Comité d'ATP a croisé divers critères tels le caractère novateur du projet, une solide connaissance du champ, une problématique féministe, des outils méthodologiques adéquats, une faisabilité et une programmation raisonnables, etc. Il a eu cependant aussi le souci de ne pas écarter des projets qui tout en ne répondant pas forcément aux exigences traditionnelles, lui ont paru intéressants par leur problématique.

Les projets sélectionnés émanent plus fréquemment de Paris (20 sur 37) que de la province et de l'étranger; certaines équipes ont réuni des chercheuses de Paris et de province (7 sur 37); ils émanent généralement des institutions de recherche (28 sur 37) plutôt que d'équipes non professionnelles; ils sont plus souvent collectifs (28 sur 37) qu'individuels.

BILAN ET VALORISATION DES TRAVAUX

Ces travaux ont fait l'objet de rapports dont les résumés constituent l'essentiel de ce recueil.

Si les exigences institutionnelles impliquent la rédaction d'un rapport final de contrat, il reste que la *valorisation* des travaux est une question cruciale pour l'affirmation et la structuration du champ de recherche comme pour la demande sociale féministe. L'exemple du passé montre à quel point peut être dommageable l'absence de disponibilité, la non-diffusion des textes théoriques fondateurs qui analysent les rapports de sexe et proposent une nouvelle interprétation de l'organisation de la société. C'est l'une des tâches du Comité scientifique de faire en sorte que les rapports de recherche cessent d'être ce qu'ils sont trop souvent — *de la littérature grise* — et qu'ils soient publiés.

C'est la même volonté qui s'est manifestée dans le soutien que le Comité a apporté aux initiatives émanant des équipes financées par l'ATP pour valoriser leurs recherches.

Ainsi le Comité a encouragé la confrontation de travaux entrepris par différentes équipes sur un même thème :

— Le Centre lyonnais d'études féministes (CLEF) a organisé dans cet esprit, les 24 et 25 novembre 1984, un week-end de rencontre entre les différentes équipes engagées dans la recherche sur l'histoire du mouvement des femmes (Axe C). Six grandes questions y ont été successivement abordées : définition du mouvement des femmes, textes et concepts, techniques de l'interview, analyse de documents, analyse sociologique des itinéraires individuels, indicateurs et mesureurs des effets sociaux du mouvement.

Sur chacune de ces questions qui traversaient toutes les recherches la confrontation a permis d'explicitier et d'approfondir la démarche de chaque groupe. L'échange, dans un cadre agréable, a ainsi été particulièrement fructueux et il a éveillé le désir d'une nouvelle rencontre lorsque les recherches seront terminées.

— L'équipe de Françoise Duroux a animé une rencontre internationale à Reid Hall sur le thème de la « mise en discours du féminin dans l'époque de la psychanalyse ».

De façon plus large, et toujours dans cette perspective de diffusion des résultats, le Comité a soutenu scientifiquement (mais sans obtenir les moyens de l'aider financièrement) l'initiative de colloque du Groupe d'études féministes (GEF) de l'Université de Paris VII. Ce colloque « Crises de la société, féminisme et changement » s'est tenu les 22 et 23 avril 1988 à la Sorbonne. Et c'était bien le premier colloque féministe à se dérouler dans ce haut lieu d'intronisation qu'est la salle Louis Liard, cette salle des thèses maintenue close jusque dans les événements de mai 1968. 150 à 200 personnes ont suivi un programme reposant sur les nouveaux acquis de la recherche issue de l'ATP, plus spécialement de l'axe C, ainsi que le montre son sommaire encarté en fin de volume (4).

4— Les Actes seront publiés début 1989. La souscription est ouverte.

Par ailleurs le Comité a envoyé une représentante au Forum de Nairobi en juillet 1985.

Enfin, le Comité a demandé au CNRS un financement permettant la mise en place d'un *colloque au printemps 1989*, sur « *Sexe et genre* ». Ce colloque a pour objectif de permettre une large confrontation à partir des résultats des recherches menées dans le cadre de l'axe A dans les deux appels d'offres et sur lequel le prochain annuaire s'étendra plus longuement.

CONCLUSION

L'intérêt grandissant des chercheuses et le nombre croissant de projets de qualité, constituent sans doute les deux raisons majeures de vouloir trouver de nouvelles formes institutionnelles pour prolonger les recherches dans ce domaine.

Quelques années d'existence sont en effet un temps trop court pour modifier durablement le paysage des recherches féministes en France et permettre à ces recherches d'avoir un impact dans les différents champs du savoir. Par ailleurs, bien des thèmes n'ont pas été couverts par ces deux appels d'offres. Les besoins sont donc tout à fait considérables.

L'ATP a joué son rôle d'incitateur, mais ne nous leurrions pas, sans un ancrage institutionnel stable, les recherches féministes et sur les femmes ne peuvent ni croître ni peut-être même subsister. *L'ATP doit être relayée par un Groupement de recherches interdisciplinaires* qui dispose d'ores et déjà d'un large potentiel de programmes et de chercheurs.

Au moment où les autres pays européens renforcent leurs infrastructures (programmes, équipes, centres de documentation, enseignements, bourses, etc.), il serait impensable que la France, qui se prépare à l'échéance européenne de 1992, ne tînt pas son rang dans ce domaine.